

“ religieuse. Les écoles supérieures doivent être au pouvoir des FF. M. ou de leurs alliés ; plus la lutte soutenue jusqu'ici a été faible, plus il est nécessaire qu'on commence à la mener avec hardiesse.

“ Pour mieux agir sur l'instruction, nous disposons de moyens légaux et de moyens suggestifs. Le moyen légal consiste à provoquer une agitation pour enlever aux municipalités leurs écoles, et faire qu'elles dépendent directement de l'Etat. Pour cela, il conviendra d'établir que les municipalités n'ont ni l'éducation ni la liberté suffisantes, qu'elles sont dominées par des passions mesquines, et incapables de remplir le grand devoir didactique de l'éducation.

“ Le moyen suggestif consiste à insinuer dans l'esprit des maîtres que l'Etat les rétribuera plus largement, et aussi à rendre impopulaires les maîtres et les maîtresses qui conservent de l'affection pour les vieilles idées religieuses, afin de les obliger à quitter leurs fonctions, où ils sont funestes pour le progrès humain.

“ Un autre moyen, c'est de vanter l'excellence de l'éducation humanitaire dans la famille, et d'exagérer tout ce qui peut déshonorer le clergé enseignant, et les maîtres qui partagent ses idées.

“ On n'obtiendra que des fruits médiocres en matière d'instruction, si l'on ne peut *imposer silence* au clergé. Pour arriver à ce desideratum, il faut que le gouvernement soit en situation de détruire *officiellement* le clergé au moyen d'une loi, ou de l'obliger à l'inaction, en empêchant son influence sur le peuple. Il est nécessaire, à cet effet, de continuer à présenter le clergé comme un mystificateur, qui prêche des vertus auxquelles il ne croit pas, qui manque d'instruction, et vit de l'ignorance publique ; en même temps il est nécessaire de laisser le clergé dans la persuasion que les pouvoirs publics sont ses amis et les protecteurs de l'Eglise, afin qu'il cesse son opposition et rende les armes.

“ Il faut, en outre, persuader au bas clergé que le gouvernement désire l'enrichir et l'émanciper des Evêques et du Pape ; il faut encore employer tous les moyens possibles pour répandre cette opinion que le peuple a droit à l'administration des paroisses et à l'élection des Curés ; et que les Evêques et le Pape ont détruit ce droit par esprit de tyrannie ; ainsi préparera-t-on le chemin à la sécularisation de la religion, à la destruction de la hiérarchie ecclésiastique et à une législation civile qui donnera tout pouvoir à l'Etat.